



CONFÉRENCE

QUELLE LIBERTÉ POUR LA CRÉATION ? FORMES ET PRATIQUES CONTEMPORAINES DE LA CENSURE ARTISTIQUE

24 novembre 2026

87NDC

Auditorium

**87 rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris**

Quelle liberté pour la création ? Formes et pratiques contemporaines de la censure artistique

Programme de la conférence :

Mot d'introduction

[Laurent PFISTER](#), professeur d'histoire du droit et des institutions à l'Université Paris-Panthéon-Assas

Interventions

Les formes de conditionnement de la liberté d'expression artistique par les pouvoirs publics et les acteurs privés en Italie



Andrea AVERARD, professeur de droit administratif, IMT School for Advanced Studies, Lucca et Federico CAPORALE, professeur de droit administratif, Università degli studi dell'Aquila

L'observatoire de la liberté de création et les formes de la censure artistique en France

Agnès TRICOIRE, avocate spécialiste en propriété intellectuelle

Discutantes

Camille BROUELLE, professeure de droit public à l'Université Paris-Panthéon-Assas et Anna ARZOUANOV, maîtresse de conférences en langue et littérature françaises à Sorbonne Université